

firstgroup

AGENCE CONSEIL
EN DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Nous transformons les entreprises
par la force du capital humain.

LIVRET D'ACCUEIL DES APPRENANTS



Sommaire

<u>Qui sommes nous ?</u>	p.3
<u>Les étapes de notre aventure</u>	p.10
<u>Nos engagements qualité</u>	p.11
<u>Organigramme</u>	p.15
<u>Informations pratiques</u>	p.16
<u>Règlement intérieur</u>	p.18
Contact	p.19

QUI SOMMES NOUS ?

Agence conseil en stratégie et développement des **compétences**

L'humain au coeur de notre démarche.

Nous sommes un cabinet de conseil en stratégie et développement de compétences, et accompagnons la transformation des entreprises.

Notre mission : structurer, développer et mettre à disposition les compétences nécessaires à la croissance durable de nos clients.



2 pôles pour partager la connaissance terrain et la réalité de nos clients.

Pôle Conseil

Notre **Pôle Conseil** s'adresse exclusivement aux Directions RH et Learning, et les accompagne dans leur politique de transformation RH et digitalisation de leur outils, d'anticipation des compétences de demain ou de skills-based-organisation, de recrutement, d'onboarding, d'expérience candidat et de gouvernance RH, ainsi que la mise à disposition de e-PMO.

Pôle Formation

Notre **Pôle Formation** répond à tous les besoins de montée en compétence quelques soient les secteurs d'activités, par la mise à disposition de parcours certifiants Qualiopi : depuis les RH, au management, la négociation, la vente, les soft skills et le leadership.

Et intègre une cellule de création sur-mesure de modules digitaux multi-device : serious games, tutoriels vidéo, motion design, podcasts...
et de contenus interactifs.



Notre filiale BeSquare s'adresse exclusivement aux professionnels de la banque, de la finance, de l'assurance et de l'immobilier.

First Group, intervient sur l'ensemble de la chaîne de valeur

- Conseil et recommandation personnalisée.
- Renforcement opérationnel de nos consultants chez le client.
- Développement des compétences au travers de nos 200 formations multimodales, sur-mesure et internationales.
- Déploiement de solutions EdTech innovantes et adaptées aux stratégies business de l'entreprise.



N O S S O L U T I O N S

First Group c'est

200 clients

GROUPAMA – MBDA – SAFRAN -LAGARDERE -INTERSPORT- ALSTOM- AXA – VINCI –
CAMECA- LYRECO – IFCAM – THALES - CREDIT AGRICOLE – BPCE - MGEN UNION –
BPIFRANCE – PROTYS – TOYOTA – ACCOR – GENERALI -ROTHSCHILD – KEOLIS -
ENGIE UNIVERSITY – NATIXIS - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE – TRANSDEV – VALEO - AFRICA
GLOBAL LOGISTICS - ASSOCIATION France ACTIVE – STEF – RTE – ALLIANZ – EDF -
GAN PATRIMOINE – CACEIS – ORANGE – BIOMÉRIEUX – VEOLIA - BNP PARIBAS –
KPMG - PRO BTP - ADL PARTNER - FAURECIA / FORVIA – ASCOTT - CNP ASSURANCE -
FIRST GROUP - LEROY MERLIN – LEDGER – SUEZ - LA MEDICALE – DASSAULT –
MUTEX – CHATEAUFORM – BOUYGUES - MAINCARE SOLUTIONS – OPCOMMERCE -
ACOEM France - BANQUE POPULAIRE RIVES DE PARIS – EDENRED – HAVAS - GROUPE
SEB – DELOITTE – MOONGROUP - GIE AGRICA GESTION – IGR – MOUSQUETAIRES -
DAHER AEROSPACE - EUROWATT SERVICES – EQUANS – TIKEHAU - TRENITALIA
France – EQIOM - WISP SOLUTIONS - MAISON TAMBOITE – TRAPIL - GALERIES
LAFAYETTES - UNIVERISTÉ PARIS SUD - GEKKO GROUP - BANQUE POPULAIRE DU
NORD – EUROAPI – NEXITY - PIERRE FABRE - OFI INVEST - UIMN LORRAINE –
DELIFRANCE – ELEPHANT – SITEFLOW – TEREOS - PHILIP MORRIS France SAS –
MERIDIAM – Epigone – ADEME - GROUPE CCF - LABORATOIRE JUVA - UNIVERSITE
SERVICES COURRIER COLIS – USCC – BYMARO - ECOLE DU CAPITAL-TOI(T) – SULZER
- CAISSE EPARGNE MIDI PYRENEES – SWISSLIFE - AIR France - PERIAL ASSET
MANAGEMENT – VERESENCÉ – STELLIANT – VIPARIS - STATE STREET BANK -
INSTITUT CURIE – BIMCODE - GRUPO ANTOLIN - GRAHAM PACKAGING - France
ACTIVE – REALCONSEIL – EKIMETRICS - SKEMA BUSINESS SCHOLL ...

**80 collaborateurs
+ 120 experts**



27 pays d'intervention

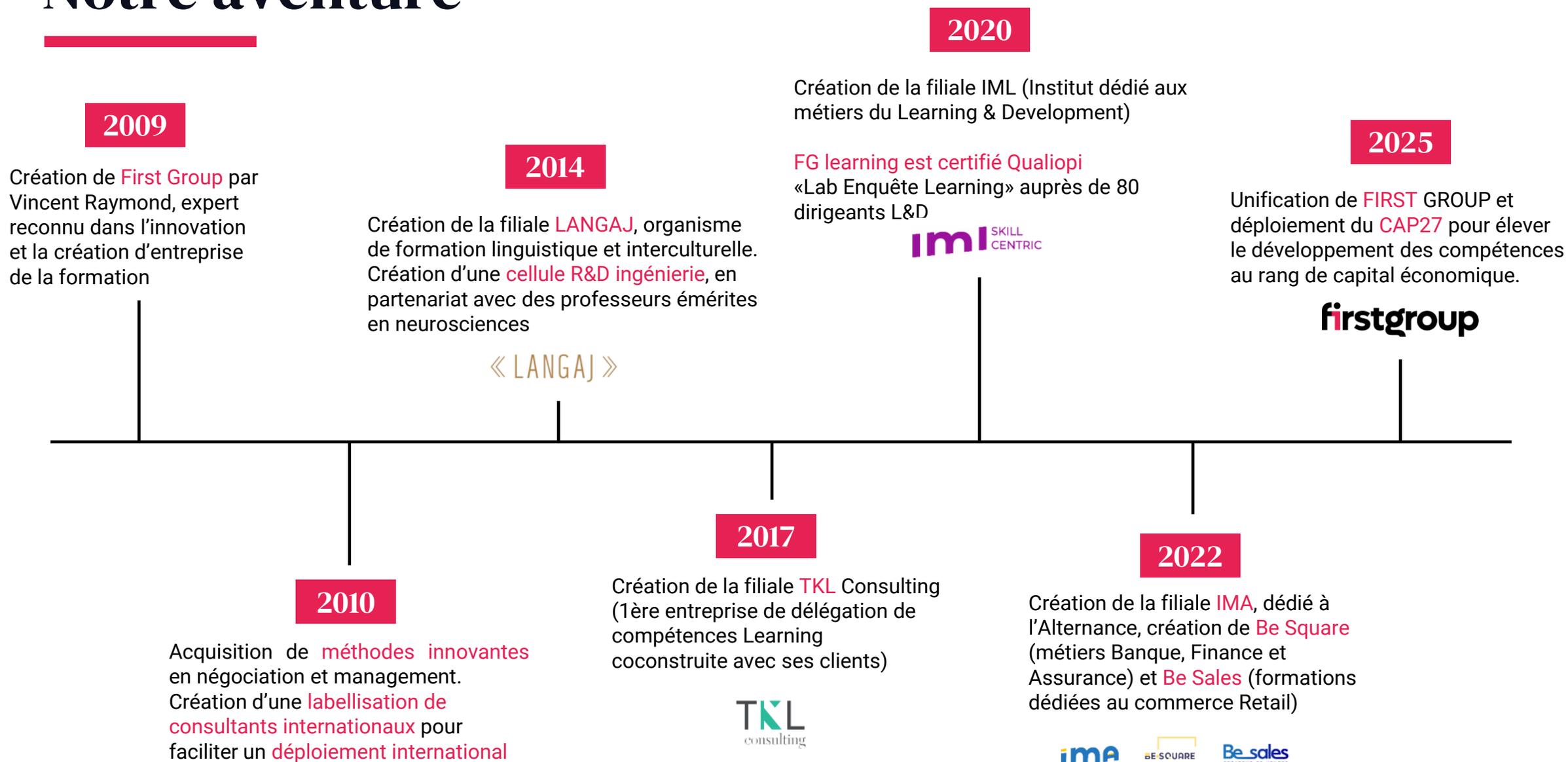


Nous sommes multi-sectoriels

Nous respectons la diversité et parité

Nous n'avons pas de frontières

Notre aventure





FORMATION
FORMATION
FORMATION
FORMATION

**Pérenniser les compétences essentielles d'aujourd'hui.
Développer celles de demain.**

Nous proposons un large choix de formations intra ou sur mesure

1 - Modalités d'intervention

- Formation sur mesure
- Grand déploiement
- Catalogue
- Digital Learning Lab
- Formation multimodale et internationale
- 35 experts
- 27 pays
- 12 langues d'animation

2 - Tous secteurs d'activité

- RH
- Vente / Relation Client
- Achats / Négociation
- Management
- Soft Skills
- Immobilier
- Banque / Assurance
- Finance

3 - + de 100 experts terrain

- Directeurs et managers expérimentés, ayant occupé des rôles de leadership en entreprises
- Formateurs et coachs aux compétences singulières : chanteurs lyriques, avocats, comédiens,...

Découvrez notre catalogue :

[Je découvre !](#)

Notre Digital Learning Lab

Ajouter une dose de créativité et de sérénité digitale aux formations grâce à notre Digital Learning Lab. Une formule adaptée aux besoins, cibles et budget.

- Contenus interactifs pour stimuler l'apprentissage
- Vidéos immersives pour capter l'attention
- Animations dynamiques pour simplifier des concepts complexes
- Modules e-learning sur-mesure adaptés à vos enjeux business
- Tournages pro pour des expériences de formations engageantes

Vous choisissez la modalité qui vous convient pour plus de flexibilité et soutenir vos besoins ponctuellement :

En forfait

TICKETING



Découvrez notre showreel 2024 :

Regarder

Une approche formation inspirée de la neuropédagogie

Placer la compétence au cœur de notre démarche pour une organisation plus stable, agile et compétitive.

La compétence au cœur...

Identifier, engager les bonnes compétences, savoir les mesurer pour garantir engagement et performance.

Un cycle pédagogique engagé

Pousser la bonne modalité au bon moment au bon endroit pour assurer attention, engagement actif, feedback et consolidation.

Une expérience apprenante investie

Placer l'apprenant au centre de chaque initiative pédagogique.

Une approche pragmatique

Offrir une formation concrète & pragmatique étroitement alignée à la réalité des apprenants et suivie par un plan d'actions.

Chez First Group, notre cœur de métier est de proposer des **dispositifs spécifiques et contextualisés**, conçus pour s'adapter à la stratégie de votre entreprise. Nous travaillons main dans la main avec vos équipes afin de construire une **formation 100% Sur Mesure** qui s'adapte parfaitement au public auquel la formation est destinée.

Nous savons que chaque collaborateur est unique et ses enjeux spécifiques. Nous analysons ainsi les attentes, objectifs, contexte de votre entreprise et concevons une **solution de formation Sur Mesure ; adaptée, concrète, innovante et efficace**.

Spécialisés en ingénierie pédagogique et **véritables passionnés de pédagogie**, nos formateurs sont des experts reconnus dans leur univers d'intervention. Ils évoluent chaque jour avec les besoins et enjeux des entreprises qu'ils accompagnent, et sont sélectionnés selon **un processus qualité strict**.



Nos engagements qualité

Nos engagements qualité : le suivi

First Group est certifié « Qualiopi » sous l'appellation FGlearning

Au-delà de cet agrément et dans un souci d'amélioration continue, nous tenons à assurer une qualité pédagogique dans chacun de nos parcours de formation. En tant qu'apprenant, vous bénéficiez donc d'un suivi rigoureux afin de confirmer les acquis de la formation que vous aurez suivie. First Group vous propose ainsi :

- *Une étude de votre profil et de votre niveau en amont de la formation, via un questionnaire qui vous est envoyé préalablement.*

→ **L'objectif** : recueillir vos attentes individuelles, situer votre niveau de connaissances et construire un programme adapté.

Ce formulaire transmis par la suite au formateur permettra à chacun d'exprimer ses attentes et objectifs vis-à-vis de la formation, noter ses freins potentiels et se projeter dans son apprentissage.

1. La convention de formation est envoyée au commanditaire de la formation avant le début de l'action.
2. La convocation est transmise en interne par votre service formation ou bien par nos soins.
3. En cas d'absence à la formation, nous informons les services de votre entreprise (RH, learning)
4. Suite à la passation de l'évaluation de fin de formation :
 - Nous informons votre service RH/Formation en cas de retours mitigés ou négatifs
 - Nous transmettons les attestations formation et les feuilles de présence et d'émargement à l'équipe formation
 - Vous recevez nos préconisations d'accompagnement post formation à court terme/moyen terme
5. La facture est envoyée à votre entreprise après la formation.
6. Vous recevez une évaluation à froid et le questionnaire de satisfaction 3 mois après la formation.

Nos engagements qualité : la RSE

Chez FIRST GROUP, nous nous sommes donné la mission de contribuer activement à la création d'un environnement prospère et durable.

Dans le cadre de notre démarche RSE, nous avons établi trois piliers fondamentaux qui guident nos efforts et définissent notre engagement envers la société et l'environnement :

Inclusion et solidarité

Un engagement humain au cœur de la culture d'entreprise

First Group place l'humain au centre de sa stratégie RSE, en mettant en avant **la diversité, l'inclusion et la solidarité**. Nous favorisons un environnement de travail respectueux et équitable, tout en soutenant des causes sociales et citoyennes. L'engagement se traduit autant en interne (culture RH, cohésion) qu'en externe (partenariats).

- **60 % de femmes parmi les talents**, égalité F/H dans les processus RH, mentoring entre collaborateurs...
- Séminaires, TKLive, co-développement, et journées d'intégration pour renforcer la cohésion.
- **Partenariats solidaires** : Mécénat de compétences avec la plateforme Vendredi, don à l'association de protection de l'enfance « Avec Eux », intermissions engagées, challenges (Octobre Rose, journée des droits des femmes...)

Ecoresponsabilité

Une transformation progressive et concrète

First Group adopte une posture proactive pour réduire son empreinte environnementale : promotion de la **mobilité douce**, soutien à des **initiatives environnementales, digitalisation raisonnée**...

- **Actionnaire de Time for the Planet**, acteur engagé contre le dérèglement climatique.
- Politique de **mobilité douce** (proposition de modalités distancielle, train privilégié en cas de déplacement), **cartographie des formateurs** pour limiter les trajets partout en France et dans +25 pays (formateurs locaux à l'étranger)
- **Digitalisation raisonnée et éco-conçue des supports de formation** (mise à disposition sur une plateforme pour éviter l'envoi de mails, supports accessibles et peu volumineux...)

Cultiver un environnement épanouissant

Chez First Group, la QVT est considérée comme une pierre angulaire de la performance durable. Nous avons mis en place une série d'initiatives pour favoriser le bien-être, renforcer la cohésion et encourager l'équilibre vie pro/perso, tout en valorisant le feedback des collaborateurs.

- **Environnement de travail repensé** avec de nombreux **services** à disposition au siège (conciergerie, repas...)
- Certification **HappyIndex At Work** en 2023.
- Mise à disposition de **services bien-être** (Gymlib, TKlubs avec activités sportives, culturelles, ludiques).
- Politique d'arrêts maladie complémentaire et **jours de congé supplémentaires**.

Nos engagements qualité : la formation pour tous

||| **Accueil des personnes en situations de handicap :**

First Group s'inscrit dans une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les apprenants d'accéder à ses formations et de développer leur potentiel.

Nous avons mis en place un interlocuteur dédié pour toute question sur l'accessibilité de nos formations.

||| **Référent Handicap :**

Léa MENAGER disponible au 07 62 50 71 95 et à l'adresse mail suivante : lea.menager@firstgroup.fr

À tout moment, vous pouvez faire part de vos besoins liés à une situation de handicap et ce, dès votre prise de contact auprès de First Group.

Dès l'instant que le référent handicap est informé de votre situation, il peut convenir d'un rendez-vous avec vous afin de mettre en place les aménagements nécessaires au bon déroulement de votre formation ou vous proposer d'autres solutions si nécessaire.

Nous avons tissé un réseau avec diverses associations pour répondre à vos besoins particuliers.

Nos engagements qualité : RGPD

Nous mettons en œuvre des mesures de protections des données personnelles en conformité avec les recommandations de la CNIL.

Nous agissons notamment sur :

- La sensibilisation des utilisateurs aux enjeux en matière de sécurité et vie privée
- L'authentification des utilisateurs par un identifiant et un mot de passe unique afin de donner les accès nécessaires à chacun
- La gestion des habilitations pour limiter l'accès aux seules données dont l'utilisateur a besoin
- La traçabilité des accès et la gestion des incidents qui sont externalisées auprès de notre service informatique (prestataire)
- La sécurisation des postes de travail pour prévenir des accès frauduleux, de l'exécution de virus ou de la prise de contrôle à distance
- La protection du réseau informatique interne qui autorise uniquement les fonctions réseau nécessaire aux traitements mis en place

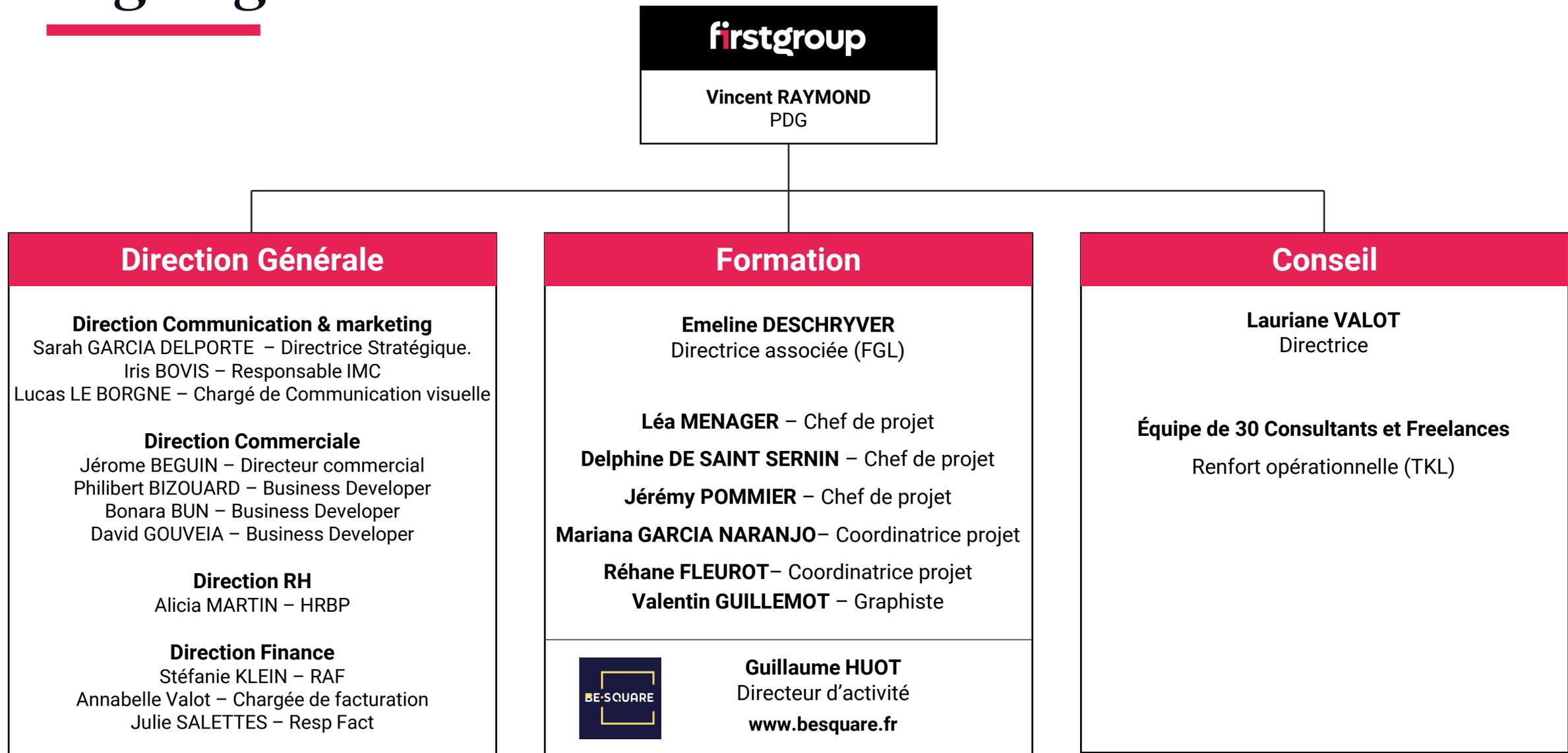
Le traitement des données personnelles se fait en majorité via l'ERP mis en place dans l'entreprise et est entièrement sécurisé de fait.

Le responsable RGPD de l'entreprise est chargé de tenir à jour les registre de données ainsi que de procéder à la maintenance et à la destruction de données si un usager en faisait la demande.



Informations Pratiques

Organigramme



Nous trouver

Adresse de nos locaux :



Liberty Tower
17, place des Reflets
92400 Courbevoie

Comment y accéder ?

🚶 En transport en commun :

- Métro Ligne 1 – « Esplanade de la Défense »
- RER A « La Défense Grande Arche »
- Tram T2 « La Défense »
- Bus 73, 174 et N24 « Alsace »
- Entrée dans la tour place des reflets

🚗 En voiture :

- Accès aux parkings publics défense « Corolles », « Reflets 1 » et « Iris »
- Accès Boulevard circulaire à la sortie du parking



Les bureaux de First Group se trouvent au **R+19**

Horaires :

Tour de 7h à 19h du lundi au vendredi

Accueil hôtesse : 7h30-19h du lundi au vendredi

Accès :

Accès aux locaux via l'accueil avec votre pièce d'identité

Restauration

- 1 Sky bar : 08h15 - 15h15**
Petit déjeuner et déjeuner (bar à salades, sandwichs)
Paiement par CB et carte restaurant



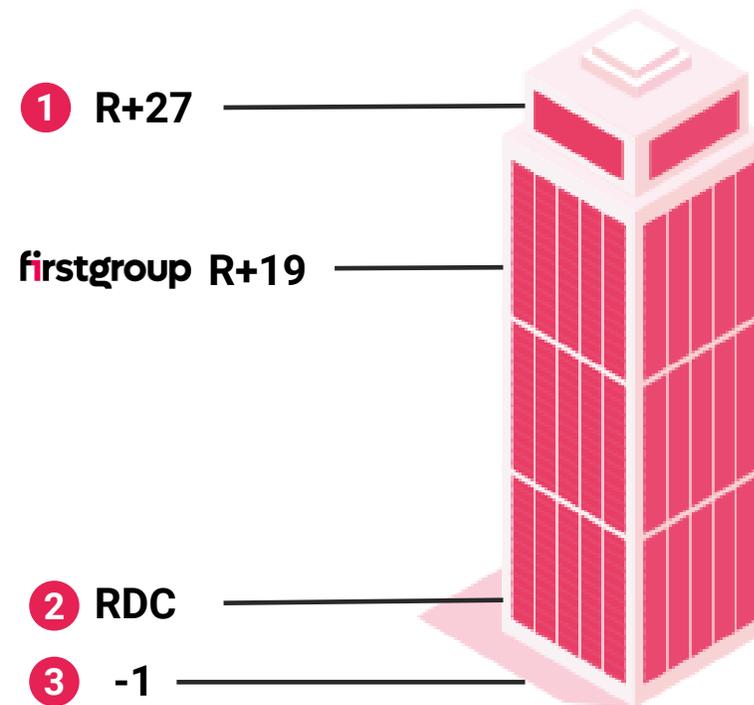
- 2 Cafétéria : 07h - 14h**
Petit déjeuner et déjeuner
Paiement par CB et carte restaurant



- 3 Restaurant RIE : 11h30 - 14h**
Petit déjeuner et déjeuner
Paiement par CB et carte restaurant



- 4 Restaurant Le Ballon : 15 place des reflets**
Menu FG: 30€ ttc (ou brasserie entrée/plat ou plat/dessert <25€), paiement à définir avec le client



4

Règlement intérieur

PRÉAMBULE :

Le règlement intérieur s'impose à l'ensemble des stagiaires de la formation professionnelle quel que soit le lieu où est dispensée la formation (Article R 6352-1 du Code du Travail)

Article 1 – HORAIRES DE FORMATION

Le stagiaire doit se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'Organisme de formation. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions. Sauf circonstances exceptionnelles, le stagiaire ne peut s'absenter pendant les heures de formation.

Article 2 – ABSENCES, RETARDS OU DÉPARTS ANTICIPÉS

Toutes absences, retards ou départs avant l'horaire prévu doivent rester exceptionnels et motivés par un cas de force majeure. L'Organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration, Fongecif, Région, Pôle Emploi, etc.) de cet événement. Cette absence peut avoir des répercussions financières auprès de l'employeur ou du financeur selon les modalités de nos conditions de vente. En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, le stagiaire doit avertir l'Organisme de formation et s'en justifier. Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires. De plus, conformément à l'article R6341-45 du code du travail, le stagiaire – dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics – s'expose à une retenue sur sa rémunération de formation proportionnelle à la durée de l'absence.

Article 3 – FORMALISME ATTACHÉ AU SUIVI DE LA FORMATION

Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'emargement au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation. À l'issue de l'action de formation, le stagiaire se voit remettre une attestation de fin de formation et une attestation de présence en formation à transmettre, selon le cas, à son employeur / administration ou à l'organisme qui finance l'action de formation. Le stagiaire remet – dans les meilleurs délais – à l'Organisme de formation les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation, attestations d'inscription ou d'entrée en formation, etc.).

Article 4 – L'ACCÈS AUX LOCAUX DE FORMATION & USAGE

Sauf autorisation expresse de la Direction de l'Organisme de formation ou son représentant, le stagiaire ne peut :

- Entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation
- Y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'Organisme de formation
- Y introduire et procéder, dans ces derniers, à la vente d'objets, de marchandises, de biens ou de services
- Faire circuler des listes de souscription ou de collecte
- Apposer ou afficher quelque document que ce soit sur les murs en dehors des panneaux muraux réservés à cet effet
- Emporter un quelconque objet sans autorisation écrite (ordinateur, cd-rom...)

Article 5 – TENUE

Le stagiaire est invité à se présenter à l'Organisme de formation en tenue vestimentaire correcte. Aucun signe ostentatoire d'appartenance religieuse ou politique n'est accepté en formation. À noter : Des prescriptions vestimentaires spécifiques peuvent être édictées et transmises à chaque stagiaire pour des formations nécessitant une tenue particulière.

Article 6 - COMPORTEMENT

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le bon déroulement des formations dans le respect des règles élémentaires de savoir vivre et de savoir être en collectivité.

Article 7 - L'UTILISATION DU MATÉRIEL

Sauf autorisation particulière de la Direction de l'Organisme de formation ou son représentant, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite. L'utilisation du téléphone portable est strictement interdite dans les salles de formation. Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par l'intervenant de l'Organisme de formation. Le stagiaire signale immédiatement à l'intervenant de l'Organisme de formation toute anomalie du matériel.

Article 8 – LA PRÉVENTION DES VOLS

Le stagiaire est responsable de ses effets et de ses matériels personnels (téléphone portable, ordinateur, tablette, etc.) et ne doit pas les laisser sans surveillance. First Group décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration des objets personnels de toute natures déposés par le stagiaire dans les locaux de First Group.

Article 9 – SANCTIONS

Toute infraction aux dispositions relatives au règlement intérieur est passible d'une amende pénale de 4500€ (Articles L. 6355-8, L. 6355-9 du Code du Travail).

Constitue une sanction toute mesure, autre que les observations verbales, prise par l'Organisme de formation, à la suite d'un agissement du stagiaire considéré par lui comme fautif, que cette mesure soit de nature à affecter, immédiatement ou non, la présence du stagiaire dans l'entreprise.

Tout manquement à la discipline ou à l'une quelconque des dispositions du présent règlement intérieur, des notes de service, ou consignes prises en application dudit règlement, pourra faire l'objet de l'une des sanctions suivantes :

- Avertissement : réprimande écrite destinée à attirer l'attention.
- Exclusion du stagiaire

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

ARTICLE 10 – PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Chaque stagiaire doit avoir pris connaissance des consignes de sécurité qui sont affichées dans le bureau RH et avoir conscience de la gravité des conséquences possibles de leur non-respect.

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle de ses collègues de travail et s'abstenir de toute imprudence et de tout désordre qui pourraient nuire à la sécurité d'autrui. Il doit signaler immédiatement à qui de droit.

Article 11 – BOISSONS ALCOOLISÉES ET STUPÉFIANTS – DROGUES

Il est interdit de distribuer, d'introduire et de consommer dans les locaux de travail, des boissons alcoolisées (autre que le vin, la bière, le cidre, et le poiré n'est autorisé) et des stupéfiants. Il est interdit de pénétrer ou de demeurer dans l'entreprise en état d'ivresse ou sous l'emprise de stupéfiants.

Article 12 – INTERDICTION DE FUMER

Conformément aux dispositions des articles L. 3511-7 et R. 3511-1 du Code de la Santé Publique, il est interdit de fumer dans tous les lieux de travail fermés et couverts, et dans les locaux affectés à l'ensemble des salariés ; tels que les salles de réunion, de restauration, de repos, d'accueil et de réception. Cette interdiction est motivée par le souci de garantir la santé et la sécurité de chaque salarié sur son lieu de travail. Une autorisation de fumer peut être accordée mais aux seuls emplacements réservés et mis à la disposition des fumeurs : balcons. Cette interdiction s'applique également aux cigarettes « électroniques ».

Article 13 – PROPRIÉTÉ DES LOCAUX

Il est interdit de jeter, de laisser traîner au sol ou sur les mobiliers des déchets de toute sorte (gobelets, emballages, papiers, etc.). Des réceptacles prévus à ces différents usages sont disposés dans les locaux de formation et aux abords.

Article 14 – DÉGRADATIONS

Lorsqu'un stagiaire se rend coupable de dégradations des locaux ou des matériels appartenant à l'Organisme de formation, il sera tenu d'acquitter le montant des réparations.

Nous contacter



Emeline DESCHRYVER – Directrice Associée

- Mail : emeline.deschryver@firstgroup.fr
- Tél : 06 29 45 80 55



Léa MENAGER – Chef de projet

- Mail : lea.menager@firstgroup.fr
- Tél : 07 62 50 71 95



Delphine DE SAINT SERNIN – Chef de projet

- Mail : delphine.desaintsernin@firstgroup.fr
- Tél : 07 80 08 33 40



Jérémy POMMIER – Chef de projet

- Mail : jeremy.pommier@firstgroup.fr
- Tél : 06 98 55 09 90v



Réhane FLEUROT - Coordinatrice projet *En charge du déploiement*

- Mail : rehane.fleurot@firstgroup.fr
- Tél : 06 95 45 70 84



Mariana GARCIA NARANJO – Coordinatrice projet *En charge du déploiement*

- Mail : mariana.garcianaranjo@firstgroup.fr
- Tél : 06 04 10 69 72



Valentin GUILLEMOT – Graphiste

- Mail : valentin.guillemot@firstgroup.fr



➔ Votre contact dédié pour toute question relative à votre convention de formation et la facturation :

Julie SALETES – Responsable Facturation

- ❖ Mail : julie.salettes@firstgroup.fr
- ❖ Tél : 06 43 41 71 00



contact@firstgroup.fr



01 80 06 94 00



Liberty Tower
17 place des Reflets
92097 Paris La Défense Cedex

www.firstgroup.fr



880 471 149 RCS PARIS

SIRET : 880 471 149 00026

CODE NAF : 8559A

N° de déclaration d'activité :

11756179075

SAS au capital de : 136 262 €

TVA Intra-Communautaire :

FR 57 880471149



firstgroup

AGENCE CONSEIL
EN DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES